un "plume rentrante" à remplissage automatique

Plume rentrante pour obtenir l'étanchéité parfaite et pour qu'au repos la plume baigne dans l'encre ; ce qui évite totalement l'encre séchée bouchant les conduits.

Remplissage automatique, pour se délivrer de la nécessité du compte-gouttes ; remplissage le plus facile assurant le plein total, et donnant au "303" à réelle égalité de taille, une contenance quadruplée

Ayez votre "303"

RÉVÉLATION STYLOMINE

UN MILITANT COMMUNISTE ARRÊTÉ A GUISE

M. Robert Boucher, 25 ans, militant communiste, a été arrêté à Guise, sur mandat du Parquet de Reims, et incarcéré sous l'inculpation de provocation de militaires à la désobéissance.

GRÈVE DES IMPOTS CHEZ DES PAYSANS ALLEMANDS

Dans plusieurs localités de la Hesse Rhénane, les paysans se sont mis d'accord pour refuser de payer les contributions de toutes sortes, soit au Reich, soit à l'Etat particulier, soit aux communes. Ils refusent également leurs cotisations aux Chambres d'Agriculture et organisations professionnelles. Ils ne paient que 50 % des factures de gaz, d'électricité et d'eau.

A Goerlitz, en Silésie, les paysans de la région ont formé une Ligue déclarant qu'ils s'opposeraient dans le cadre des lois, aux mesures de contrainte frappant les agriculteurs en retard pour leurs paiements.

POUR LES ÉTUDIANTS DU NORD A PARIS

Ainsi que l'on sait, le Conseil général du Nord avait décidé, au cours de sa dernière session, de fonder deux chambres à la cité universitaire de Paris, au profit d'étudiants originaires de ce départements.

Ces chambres prendront place dans la maison des provinces de France qui est actuellement en construction.

La décision du Conseil général du Nord porte à 47 le nombre des départements ayant à ce jour donné leur adhésion à cette œuvre.

AU MOINDRE MALAISE

le RHUM NEGRITA

en GROG ou dans du THÉ ou du LAIT bien chaud

VOUS ÉVITERA RHUME et GRIPPE

LAURÉATS DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

L'Académie de médecine a tenu, mardi après-midi, sa séance publique annuelle sous la présidence de M. de Lapersonne.

Dans les prix décernés, nous relevons :

Service de l'hygiène de l'enfance : Rappel de médaille de vermeil, M. Bouvier, inspecteur de l'assistance du Pas-de-Calais.

Médaille d'argent, M. Lespinasse, inspecteur du Nord.

Vaccination antidiphtérique : Médaille d'argent, MM. les docteurs Germain Bataille, à Marles-les-Mines ; Pores, à Lille.

Médaille de bronze : MM. les docteurs Cambier, à Lens ; Camus, à Arras ; Carle, à Lillers ; Delecour à Noyelles-sous-Lens ; Ferrier, à Campagne-les-Hesdin ; Gaston Lefebvre, à Lens ; Lheureux, à Avion, et Schaffner, à Lens.

Après un horrible crime de la guerre

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mais cet épouvantable crime ne devait pas passer inaperçu. Après la guerre, le gouvernement yougoslave, avisé, voulut faire la lumière sur les circonstances de ce meurtre.

QUE FERA LA JUSTICE FRANÇAISE ?

Le tribunal militaire de la division de la Choumadia, en mars 1926, inculpa l'adjudant Nikolas Loukitcha, de meurtre. Il était devenu, par suite de la transformation géographique des frontières et la constitution du nouvel Etat de Yougoslavie, un sujet yougoslave et devait, par suite, se soumettre aux lois nouvelles.

Le tribunal militaire jugea que ce meurtre ne devait pas être de sa compétence car il renvoya l'affaire devant le tribunal civil de la région et, bientôt, la cour de cassation de Belgrade eut à connaître de ce crime.

La cour de Belgrade, par un arrêt du 1er novembre 1928, a déclaré le tribunal civil compétent et c'est ainsi que l'ex-adjudant autrichien, devenu Yougoslave, devait être jugé.

Loukitcha n'avait pas attendu jusque là et, en 1925, déjà, ayant eu vent de ce qui l'attendait, quitta son pays et gagna la France.

Comme la plupart des étrangers venus chez nous, il s'embaucha dans la culture, alla d'entreprises en entreprises, ne régularisa pas toujours sa situation, et les recherches pour le découvrir furent difficiles.

Le gouvernement yougoslave demande son extradition. La justice française jugera-t-elle que Loukitcha pourrait profiter de circonstances atténuantes ?

Il va falloir entendre l'ex-adjudant, qui travaille sous un faux nom à la campagne, dans le département du Pas-de-Calais, dans la région d'Arras, croit-on. — A. T.

TUÉS PAR LA BOMBE QU'ILS AVAIENT TROUVÉE

Près de Xanthia, en Turace, trois musulmans qui avaient trouvé une bombe dans une forêt, ont été tués par l'explosion de l'engin.

M. PAUL HYMANS REÇU PAR M. W. RUNCIMAN

M. Paul Hymans, ministre des Affaires étrangères de Belgique, a été reçu hier matin au ministère du Commerce britannique par M. Walter Runciman, président du Board of Trade, avec lequel il s'est longuement entretenu.

Le ministre a été ensuite l'hôte à déjeuner, de sir John Simon, à la Chambre des Communes.

A 45 ans Hommes et Femmes doivent prendre garde

Les maux et maladies spéciaux à cette époque. Leurs complications. Comment les éviter ou les soigner

L'homme et la femme arrivés à l'âge de 45 ans sont exposés aux accidents du retour d'âge. A ce moment, la machine humaine est fatiguée, encrassée. Tout comme un moteur mécanique, elle a besoin d'être « revisée ». Il faut purger, épurer le sang chargé de toxines et procéder au récurage profond de l'organisme. Cette opération se fera au moyen de l'iode, ce merveilleux « nettoyeur ». Voyez quels résultats donne cette cure si simple quand elle est faite avec la Vasculose Cocset, qui est de l'iode non toxique.

Observation 56. — Mme H. L..., femme de ménage, 45 ans, est toujours rouge et congestionnée, se plaint de bouffées de chaleur et de vertiges. Ressent des fatigues subites. A des époques irrégulières. L'hamamélis, l'hydrastis, l'iodure associés au bromure ne l'ont soulagée que d'une façon incomplète et de courte durée. Elle essaie la Vasculose Cocset (iode non toxique). Dès les trois premières semaines les troubles disparaissent, ainsi que tous les inconvénients dont elle souffrait.

Par sa triple action régulatrice, dépurative et désinfectante, la cure iodée se révèle comme le remède le plus sûr et le plus prompt aux accidents du retour d'âge. En faisant cette cure avec de la Vasculose Cocset (30 à 100 gouttes par jour), qui est de l'iode neutralisé par des extraits végétaux, on n'a à craindre aucun accident d'intolérance, même chez les organismes les plus délicats. Il n'est pas exagéré de dire qu'en faisant une cure de Vasculose Cocset, la femme est désormais à l'abri de tous les maux du retour d'âge et de toutes ses complications : varices tumeurs, fibrôme, métrite, avec ou sans intervention chirurgicale, tandis que l'homme, fortifié, rajeuni, n'a plus à craindre, grâce à un organisme « remis à neuf », les multiples maladies et infirmités inhérentes à l'âge mûr et à la vieillesse.

La Vasculose Cocset est en vente dans toutes les pharmacies en flacon à 10 fr. 60 et double flacon à 16 fr. 95. A défaut, et pour tous renseignements, écrire au Laboratoire Cocset, 66, rue Falguière, Paris (15e).

rêve d'or

En poudre, en extrait ou en lotion "RÊVE D'OR" embellit la vie, et rend les femmes jolies et toujours plus séduisantes.

L.T. PIVER PARIS

LA VIE MUSICALE

LES SUCCÈS DE NOS SOCIÉTÉS MUSICALES RÉGIONALES AU CONCOURS D'AULNAY-SOUS-BOIS

C'est toujours avec grand succès que nos belles sociétés régionales affrontent les concours de musique. Aujourd'hui encore nous sommes heureux de les féliciter des brillants lauriers qu'elles surent conquérir au concours d'Aulnay-sous-Bois.

La Société Philharmonique de Maubeuge. — Division d'excellence. A obtenu les 1er prix de lecture à vue, 1er prix d'exécution, prix de direction à M. Vanden Broucke et le 1er prix d'honneur avec félicitations.

L'Harmonie des Usines de la Renaissance de Somain, a obtenu le 1er prix de lecture à vue, le 1er prix d'exécution, prix de direction à M. Guillemot, 1er prix d'honneur ascendant avec félicitations.

L'Harmonie de Busigny. — 3e dévision. 2e section. A obtenu les 1er prix de lecture à vue à l'unanimité, 1er prix d'exécution, 1er prix d'honneur ascendant et prix de direction au chef.

L'Harmonie Municipale de Billy-Montigny. — 3e division, 3e section. A obtenu le 1er prix de lecture à vue et d'exécution, le 1er prix d'honneur ascendant et le 1er prix de direction.

M. JOSEPH BAGGERS, DOYEN DE L'ORCHESTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. Joseph Baggers, professeur d'instruments à percussion au Conservatoire de Paris, timballer de l'orchestre de l'Opéra-Comique et doyen de cet orchestre, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Entré à l'orchestre de l'Opéra-Comique en 1876. Voilà donc 55 ans que notre doyen est à la tâche, si on peut dire. C'est là, évidemment une jolie et harmonieuse carrière qui mérite les plus chaleureuses félicitations. Rappelons toutefois que M. Edmond DEREN, le doyen des ARTISTES MUSICIENS LILLOIS, qui, mort il y a quelques mois, à l'âge de 84 ans, avait été 50 ans hautbois-solo au Théâtre de Lille et la musique des Sapeurs-Pompiers de cette ville.

AU COIMTÉ NATIONAL DE PROPAGANDE POUR LA MUSIQUE

Le Comité de propagande pour la musique, rappelle aux compositeurs français que le concours de composition musicale pour un chant scolaire sur le texte de la « Ronde Française », de M. Jacques Caissaigne, et pour lequel un prix de 2.000 francs sera décerné au lauréat, sera clos le 31 de ce mois.

Les envois doivent être déposés, avant cette date, à l'adresse de M. Duhamel, secrétaire général du Comité : 10, avenue d'Iéna, à Paris.

LE BI-CENTENAIRE DE L'ILLUSTRE COMPOSITEUR HAYDN

La célèbre société de musique de TOURNAI (Belgique) célébrera le dimanche 10 avril prochain, la commémoration du 1e centenaire de l'illustre compositeur F.-J. Haydn, et interprétera, à cette occasion, l'Oratorie « La Création » avec le concours de Mme Camprodon et de M. Panzera, de l'Opéra de Paris.

LES EXAMENS DE LA FÉDÉRATION DES MUSIQUES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Examens du 2e degré (suite)

Siège d'examens : SAINTE-OLLE. — Jury : président, M. Vanlerberghe, ex-directeur de l'Harmonie municipale de Cambrai, assesseur, M. Lagrange, de la Fanfare « l'Avenir », de Raillencourt-Ste-Olle.

1er degré. — A obtenu la mention « Bien » au solfège comme à l'instrument : M. Henri Dartus.

2e degré. — Solfège. — Ont obtenu la mention « Bien » : MM. Albert Carlier, Ernest Pilez, André Langlois, Jean Germond, Auguste Mercier, Maurice et Jean Coquelle, de Raillencourt.

Instrument. — Ont obtenu la mention « Bien » : MM. Albert Carlier, Ernest Pilez, Auguste Mercier, de Raillencourt.

Siège d'examens : SAINT-OMER. — Jury : président, M. Buridant, directeur de la Musique communale de St-Omer ; assesseurs, MM. Vasselle, de la Fanfare des Etablissements Vandesmet, à Watten ; Debergh, de l'Union musicale de Saint-Folquin ; Castelein, de l'Harmonie municipale de Bourbourg.

1er degré. — Solfège. — Ont obtenu la mention « Très bien » : MM. Louis Lefebvre, de Watten ; Jean Kerkoofs, de Bourbourg. Ont obtenu la mention « Bien » : MM. Gabriel Guelque, André Blanquart, de Watten ; Hubert, de Bourbourg.

Instrument. — Ont obtenu la mention « Très bien » : MM. Gabriel Guelque, Louis Lefebvre, de Watten ; Jean Kerkoofs Hubert, de Bourgourg. Ont obtenu la mention « Bien » : MM. Paul Deni, Andre Blanquart, Antoine Schoonaert, de Watten.

2e degré. — Solfège. — Ont obtenu la mention « Très bien » : MM. Maurice Hermant de Watten ; Gustave Macrez, de Bourbourg. Ont obtenu la mention « Bien » : MM Albert Vandembosche, Félix Plumart de Wayyen ; Pierre et Jules Manlez, de St-Folquin.

Instrument. — Ont obtenu la mention « Très bien » : MM. Maurice Hermant, de Watten ; Pierre et Jules Manlez, de St Folquin ; Gustave Macrez, de Bourbourg Ont obtenu la mention « Bien » : MM. Albert Vandembosche, Firmin Plumart, Jean Bernière, de Watten ; Adalbert Damie, de St-Folquin.

Siège d'examens : SECLIN. — Jury : président, M. G. Housieaux, administrateur de la Fédération ; assesseurs, MM. G. Carpentier, directeur de l'Union Musicale de Seclin ; G. Wattelle, V. Bernard, de l'Harmonie d'Attiches ; Houzé, de l'Harmonie municipale de Tourmignies.

1er degré. — Solfège. — Ont obtenu la mention « Très bien » : MM. Edmond Dupire, Arthur Vanlède, d'Attiches. A obtenu la mention « Bien » : M. Paul Dupire, d'Attiches.

Instrument. — Ont obtenu la mention « Très bien » : MM. Edmond et Paul Dupire, Arthur Vanlède, d'Attiches. Ont obtenu la mention « Bien » : MM. Henri Gadenne, Alphonse Brousse, Lucien Rivelois, Eugène Vermesch, de Seclin ; Paul Gambier, d'Attiches ; Alexandre Delaby, de Tourmignies.

2e degré. — Solfège. — Ont obtenu la mention « Très bien » : MM. Marcel Muteau, Louis Marquant, de Seclin. Ont obtenu la mention « Bien » : MM. André Descamps, de Seclin ; Léon Pennequin, René Favier, Jédémie Waghemacker, de Tourmignies.

Instrument. — A obtenu la mention « Très bien » : M. Louis Marquant, de Seclin. Ont obtenu la mention « Bien » : MM. Paul Duthilleul, André Descamps, Marcel Muteau, Marcel Ronchin, Marcel Delattre, de Seclin ; Emile Diot, d'Attiches ; René Favier, Waghemacker, de Tourmignies.

CONCOURS POUR L'EMPLOI DE MUSICIEN-SECRÉTAIRE DE LA GARDE RÉPUBLICAINE

Il sera pourvu prochainement à l'emploi de musicien secrétaire de la Musique de la Garde Républicaine.

L'examen des candidatures portera principalement sur les aptitudes spéciales à l'emploi de secrétaire. Les candidats devront en outre posséder des qualités représentatives et de distinction personnelle et jouer d'un instrument de musique d'harmonie, batterie ou piano y compris.

Conditions d'admission. — Avoir satisfait aux obligations de la durée légale du service militaire et pouvoir totaliser 15 années de service à 55 ans d'âge.

Adresser les candidatures au secrétariat de la Musique de la Garde Républicaine, 12, boulevard Henri-IV. Joindre un timbre pour la réponse.

ON DEMANDE DES MUSICIENS

Musiques civiles

MIMIZAN (Landes). — L'Harmonie Municipale de Mimizan, demande un chef de musique. La préférence serait accordée à ancien chef de l'armée. Traitement 10.000 fr. S'adresser au président de l'Harmonie.

Musique militaire

BORDEAUX. — La musique du 57e R. I. à Bordeaux, accepte des engagés pour 18 mois, jouant d'un instrument à vent ou à cordes. Toutes facilités pour suivre les cours du Conservatoire. Nombreux services, presque tous rémunérés. Ecrire au chef de musique.

METZ. — La musique du 146e R. I. accepte les engagés pour 18 mois ou plus jouant instruments à vent ou à cordes. Toutes facilités et faveurs spéciales. S'adresser au chef, M. Leroy.

E. BENOL.

Sans précédent... ! Pour Noël... !

LES MERVEILLEUX CADEAUX PÉTROT-BONNET

Un Magnifique CARILLON WESTMINSTER

Un PHONO-Valise "Pathé"

Un CHRONOMÈTRE ou une MONTRE BRACELET argent contrôlé

pour quelques bouteilles de CHAMPAGNE

Renseignez-vous d'urgence près de votre fournisseur.

TERRIBLE ÉCHAUFFOUREE AU PÉROU

Une échauffourée s'est produite près de Lima, entre des manifestants et la police. Dix personnes ont été tuées et treize blessées.

LES ASSURANCES SOCIALES ET LES TRAVAILLEURS A DOMICILE

On sait qu'à défaut d'une définition précise du salarié dans la loi sur les assurances sociales, des divergences d'interprétation se sont élevées à propos de l'assujettissement des ouvriers travaillant à domicile pour le compte d'un fabricant.

D'un côté, le Ministre du Travail s'appuyant sur divers articles de la loi qui visent expressément cette catégorie d'ouvriers, les range dans l'assurance obligatoire.

De l'autre, certains groupements d'employeurs estiment que l'on doit les considérer comme des entrepreneurs d'ouvrage relevant uniquement de l'assurance facultative.

La question portée par des employeurs, un peu dans toute la France, devant les tribunaux compétents, avait été résolue dans les sens les plus divers.

Dans le Nord, en particulier, la commission cantonale de **Carnières** avait décidé que les tisseurs à domicile devaient être compris parmi les assujettis obligatoires. Par contre les commissions des cantons de **Lille-Est** et d'**Haubourdin** avaient exclu de l'obligation des ouvrières à domicile de l'industrie du vêtement.

Ces deux dernières décisions frappées d'appel par le Service départemental des Assurances Sociales, viennent d'être infirmées par deux jugements de la 2e Chambre du Tribunal de première instance de **Lille**.

Confirmant la thèse de l'Administration, ces deux jugements décident que **les ouvriers travaillant à domicile pour le compte de fabricants, commission naires ou courtiers, sont des salariés, qu'ils doivent par conséquent être rangés dans la catégorie des assurés obligatoires et que leurs employeurs sont tenus au précompte et au versement**

CONCOURS PRÉFECTORAUX

Un concours sur titres pour l'emploi de médecin spécialisé du dispensaire public départemental d'hygiène sociale des Pyrénées-Orientales (Service antituberculeux) est ouvert du 5 décembre 1931 au 12 janvier 1932.

Un concours pour l'emploi d'inspecteur départemental des Services d'Hygiène du Tarn-et-Garonne, sera ouvert à Paris, au Ministère de la Santé Publique, dans le courant de janvier 1932.

Un concours pour deux emplois de rédacteur, l'un à la Sous-Préfecture de Rochefort, l'autre à la Sous-Préfecture de Saintes, aura lieu à la Préfecture de la Rochelle le 25 janvier 1932.

Les candidats peuvent prendre connaissance du programme de ces concours à la Préfecture du Nord (service du personnel).

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 9 décembre 1931
Soleil : Lever à 7 heures 33 ; coucher à 15 heures 53.
Lune : Lever à 8 heures 04 ; coucher à 15 heures 20 (N.L. 10 heures 16).
Aujourd'hui : Ste-Léocadie. Demain : St-Valère.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 8 décembre à 18 h. : Baromètre : 767 m/m 5 ; baisse depuis la veille à 18 heures : 1 m/m 6.
Thermomètre : Fronde 5°3 ; Minima, + 0°2 ; Maxima, 7°6.
Etat hygrométrique : 88 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures : 1 m/m 5 ; Direction du vent : Ouest ; Force : faible ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel : couvert.
Temps probable pour aujourd'hui : très frais, brumeux.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Temps médiocre, ciel brumeux, couvert avec chutes intermittentes de bruine ou de pluie faibles, devenant 1/2 ou 3/4 couvert avec quelques averses ; vent de Sud-Ouest à Ouest, 6 à 9 m., hausse diurne de température, minimum en hausse de 2°.

RÉCEPTION DU PRÉFET DU NORD. — M. Langeron, Préfet du Nord, a reçu hier M. Lagorsse, le nouveau proviseur du Lycée de Lille et le bureau de la Société de retraites mutuelles du groupe départemental du Nord.

SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

Grand match international : PRAGUE VIKTORIA - O. L.

Les vainqueurs de l'Entente Anversoise seront donc à Lille jeudi, pour la première fois, nous verrons évoluer les footballeurs professionnels Tchèques, au jeu solide, élégant, à la technique sûre.

L'O.L., du nouveau aura devant lui un adversaire de grande classe qui, le 1er janvier, triomphait de Nice, 1/2 finaliste de la Coupe de France par 13 à 1, le 2 avril du Sporting Club de Nîmes par 14 à 0, le 6 avril du Racing Club de Strasbourg par 7 à 1. Voici devant les grands clubs professionnels quels étaient ses résultats : le 22 février, il triomphait du D.F.C. de la première division Tchèque 4 à 2, le 15 mars de Sparta 2 à 1, le 21 mars des Bohemians 5 à 1, le 16 mai des Bobemians 4 à 0, le 6 août de Slavia de Prague 4 à 3, le 13 septembre de Slavia une nouvelle fois, 3 à 2. Sa toute dernière performance en championnat contre Sparta, est un match nul 1 à 1.

WATZATA, demi centre de Prague-Viktoria et international

Les joueurs qui se mettront en ligne à Lille, sont : au goal **Adolf Mickovsky.** En arrière, les 2 internationaux **Suchy** et **Steiner.** Il n'est point étonnant que les avants de l'équipe d'Anvers ne surent pas passer cette défense, car ces 2 arrières sont 2 des meilleurs internationaux de l'Europe Centrale. Suchy fut international et représenta la Tchécoslovaquie contre l'Autriche, la Hongrie, la Yougoslavie la France, la Pologne et la Suède. Quant à Steiner, il joua 30 fois comme international et joueur Olympien, notamment lors des Olympiades à Paris et à Anvers, il est âgé de 36 ans et capitaine de l'équipe. Les demis seront **Mourek,** qui n'a par contre que 17 ans **Watzata,** ce demi centre a joué comme représentant de l'équipe Prague contre Vienne et Budapest, 2 grands matches internationales, et **Stepan,** une nouvelle recrue du club dont on oit le plus grand bien. En avant, **Zajicek,** fut sélectionné contre l'Allemagne et la Ville de Vienne ; **Bradac,** quoi qu'il n'ait que 18 ans, a été 5 fois sélectionné contre l'Autriche, la Hongrie, la Yougoslavie, la Roumanie et la Suisse ; **Meudry,** international à plusieurs reprises comme centre demi et pourtant signalé comme devant jouer avant centre, fut plusieurs fois capitaine de l'équipe nationale, notamment contre l'Autriche, la Hongrie, la Yougoslavie, la Pologne, la Suède, la Norvège, la Ronmanie, l'Espagne ; **Prusek,** un des meilleurs à sa place joua contre l'Autriche, la Hongrie, la Roumanie. Enfin, **Skodapole,** l'ailier gauche international qui se fit remarquer récemment dans le match contre l'Allemagne.

Malgré que cette équipe semble devoir l'emporter par plusieurs buts contre l'Olympique Lillois, nous sommes convaincus que les « blanc cercle rouge » voudront se réhabiliter de leur demi échec de championnat de dimanche dernier et qu'ils sont capables de rééditer l'exploit du Football Club de Mulhouse, qui ne s'inclina, contre cette même équipe, le 5 avril, que par 1 à 0.

A titre de propagande, l'O.L. invite gracieusement les militaires en uniforme et les élèves des écoles publiques et libres, accompagnés de leurs professeurs.

DISTRICT ESCAUT

3e DIVISION VALENCIENNOIS

(Matches Retour)

13 Décembre. — E.A. Macou contre R Bruay ; F.C. Quarouble contre F.C. Condé ; C.E.R Escaudain contre O.S. Vieux-Condé ; U.S. Arenberg contre U.S. Escaudain Olympique Amandinois contre A.S. Wavrechain.

10 Janvier. — F.C. Condéen contre E.A. Macou ; Rapid Bruay contre O. Amandinois ; O.S Vieux-Condé contre F.C Quarouble ; U.S Escaudain contre Rapid Escaudain ; A.S Wavrechain contre U.S. Arenberg.

24 Janvier. — E.A. Macou contre O.S. Vieux-Condé ; Rapid Bruay contre F.C. Condéen ; F.C. Quarouble contre U.S Escaudain ; Rapid Escaudain contre A.S. Wavrechain ; U.S Arenberg contre O. Amandinois.

31 Janvier. — U.S. Escaudain contre E.A. Macou ; O.S. Vieux-Condé contre Rapid Bruay ; Olympique Amandinois contre F.C. Condéen ; A.S. Wavrechain contre F.C. Quarouble ; U.S Arenberg contre Rapid Escaudain.

14 Février. — E.A. Macou contre A.S. Wavrechain ; Rapid Bruay contre U.S. Escaudain ; F.C Condéen contre O.S. Vieux-Condé ; F.C. Quarouble contre U.S. Arenberg ; Rapid Escaudain contre O. Amandinois.

21 Février. — U.S. Arenberg contre E.A. Macou ; A.S. Wavrechain contre Rapid Bruay ; U.S Escaudain contre F.C. Condéen ; O. Amandinois contre O.S. Vieux-Condé ; Rapid Escaudain contre F.C. Quarouble.

28 Février. — E.A. Macou contre Rapid Escaudain ; Rapid Bruay contre U.S. Arenberg ; F.C. Condéen contre A.S. Wavrechain ; O.S. Vieux-Condé contre U.E. Escaudain ; F.C. Quarouble contre O. Amandinois.

13 Mars. — F.C. Quarouble contre E.A. Macou ; Rapid Escaudain contre Rapid Bruay ; U.S Arenberg contre F.C. Condéen ; A.S. Wavrechain contre O.S. Vieux-Condé ; Olympique Amandinois contre U.S Escaudain.

20 Mars. — E.A. Macou contre O. Amandinois Rapid Bruay contre F.C. Quarouble ; F.C. Condéen contre Rapid Escaudain ; O.S. Vieux-Condé contre U.S. Arenberg ; U.S. Escaudinoise contre A.S. Wavrechain.

DEMANDES DE MATCHES

L'Union Sportive de Beuvies, demande match sur son terrain le 20 décembre. Match retour assuré.

A.S. Bouvry-lez Orchies demande matches aller et retour pour son équipe 1 B contre 1 B de 3e et 4e divisions aux dates suivantes : 10, 31, janvier 7, 21 février, 13, 20 mars, sur terrains adverses 17 janvier, 14, 28 février, 6, 27 mars, 3, 10, 17 avril. Ecrire à M. Debergbe Charles à Bouvry-lez-Orchies (Nord).

BOXE

LE 3e GALA DU C.S. ARQUOIS

C'est dimanche 13, que le Club sportif Arquois organise son 3e gala en la salle de la Grande Ste-Catherine.

10 combats sont inscrits au programme, dont deux 10 rounds, qui opposeront : Larivière à Jansonne de l'A.S. Roubaix, Charly Fontaine contre Rasson de Roubaix.

En 6 r. de 2 m. : Dubois contre Plouvier Myrtel du C.S.H. contre Naessens.

En 8 r. de 2 m. Debey Hinnetz. Gravelme du C.S.H. contre Kid Band. Pouliv du C.P. Calais et Décher du S.B. Isbergues.

En 4 r. : Baclet Fardoux et Vital Fournier du C.S.H. contre Fred Kléber et Lecocq du C.P. Calais et Guyot du S.B. Isbergues.

LE GALA DE DUNKERQUE

Ce mercredi au Music-Hall-Palace à 20 h. 30 aura lieu la grande réunion de boxe.

Voici comment se présente le programme.

En 10 r de 2 m. : Kieken 59 k. (R.B.) contre De Stæerke (B.C.C.) Belunza 59 k. (R.B.) contre Lourme, 60 k (B.C.C.) ; Maréchal 52 k (R.B.) contre Hartel 51 k (B.C.C.) ; Guilleman, 64 k. (R.B.) contre Van Costenoble, 67 k (B.C.C.) ; Langoiroux Aîné, 67 k. (R.B.) contre Soudan (B.C.C.).

En 8 r. de 2 m. Carpentier Jeune 60 k. (R.B.) contre Hugo, 58 k 500 (B.C.C.) ; Alain, 61 k (R.B.) contre Levigouroux 60 k. de St-Pol-sur-Mer ; Langoiroux Jeune 58 k. (R.B.) contre Depnite, 59 k de Dunkerque.

Les combats seront arbitrés par MM Antoine et Carpentier.

Les juges seront MM. H. Oustlandt et Emile Dekrvndt.

Le service médical sera assuré par le docteur Dolain.

DÉFI RELEVÉ

Le manager de Barlin relève le défi de Martel de Béthune en 10 r. de 2 m ou 10 r de 3 m (limite poids moyens) au nom de son poulain Honriez Jean qui vient de se distinguer contre Barjolin. En outre, il lance un défi pour Hourlez également vainqueur du match Faës-Bouguillon.

Il défie pour Maurice Hourlez, tous les poids mi-lourds (3e série).

Pour accord écrire à M. Alcide Proville à Barlin (P.-de-C.).

HIPPISME

COURSES A VINCENNES

PREMIERE COURSE. — **Prix de Châlier-sur-Saône** (26 partants) : 1. Glon (P. Janssen) g. 24.50 ; pl. 10.50. — 2. Grand Malo R. Céran-Maillard) pl. 19. — 3. G. des Plus (L. Forcinal) pl. 9.

DEUXIEME COURSE. — **Prix de Pt Labbé** (16 partants) : 1. Clos Vougeot (Renéaud) g. 35 ; pl. 13.50. — 2. Duc de Normandie (M. Saint) pl. 15.50. — 3. Déesse VI (Germain) pl. 44.

TROISIEME COURSE. — **Prix de Mantes** (12 partants) : 1. Fou-Rire II (Janssen) g. 77.50 ; pl. 12. — 2. Et la Grandeur (Nevenx) pl. 6.50 — 3. Eléagnus (Th. Monsieur) pl. 6.50

QUATRIEME COURSE. — **Prix d'Ecouché** (15 partants) : 1. Farceur (L. Pottier) g. 9 ; pl. 6. — 2. Follosa (H. Picard) pl. 7.50. — 3. Foufouille O. (P. Gitton) pl. 15.

CINQUIEME COURSE. — **Prix de Limours** (13 partants) : 1. Fred de la Morandière (P. Pyrz) g. 19 ; pl. 7. — 2. Phyrentine (Balcon) pl. 11.50. — 3. Vizeuzeille (P. Fumard) pl. 19.

SIXIEME COURSE. — **Prix de Rodez** (13 partants) : 1. Etendard (Nevenx) g. 31 ; pl. 8.50. — 2. Dakar (R.S. Simonard) pl. 15.50. — 3. Frimousse II (F. Devresse) pl. 8.50.

UN RAID DE 732 KILOMÈTRES A LA VITESSE HORAIRE DE 413 KM. 513

Le capitaine Hawks a volé de Cleveland (Ohio) à New-York, soit une distance de 732 kilomètres 095 environ, à une vitesse horaire moyenne de 413 kilomètres 513 environ.

UNE CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ANCIENS MOBILISÉS FORMÉE A PARIS

« L'Etoile des C. O. A. », 42, rue Nationale, Lille, nous communique avec prière d'insérer le compte rendu sur la constitution définitive d'une Confédération générale, disant notamment :

« Sur convocation des Présidents des Associations de Paris, du Nord et de l'Est, du Sud-Est et du Centre, les délégués de 30 groupements de différents départements se sont réunis le 29 novembre à 10 heures du matin dans l'une des salles de la France Prévoyante, 160, rue du Temple, à Paris.

« L'Assemblée avait formé son bureau comme suit : Président ; M. Chocholle, président du groupe de la Somme et représentant de la Fédération interdépartementale du Nord ; M. Arnal, président de l'Union des R. A. T. du Génie de Paris ; M. Terrail, secrétaire général du groupe de la Somme.

« Au cours de ce Congrès, qui se termina à 7 heures du soir, ne cessa de régner la meilleure entente, et après examen minutieux des statuts **la Confédération Générale fut constituée à l'unanimité des délégués présents représentant plus de 100.000 adhérents.**

Les adhésions sont reçues au siège de l'Amicale de la Somme, 27, rue de Noyon, à Amiens, ou à l'« Amicale l'Etoile », 42, rue Nationale, LILLE.

LA MEUSE EN CRUE

A la suite des récentes pluies, la Meuse est en crue maximum. Le 9 décembre, elle passera à Verdun avec un débit de 112 m à la seconde. Le débordement dans les plaines atteindra environ 15 centimètres.

FEUILLETON DU 9 DECEMBRE. — N. 52

LA VIERGE à l'étrange regard

par Olivier DUVERGER

Jacques l'interrompit en riant, amusé de ses craintes.

— Vous avez pu supposer que je perdais la tête !

— Votre conversation me semblait si décousue qu'en effet je n'étais pas loin de supposer le pire. C'était le seul mot qui me poussait à éviter l'entretien que vous me demandiez et que nous avons eu, Dieu merci, car il a dissipé avec mon inquiétude l'incertitude de mon cœur. Vous le voyez, je suis franche.

— Je vous en remercie, aimée très chère. La franchise doit toujours exister entre gens qui s'aiment. C'est le meilleur moyen de fortifier une réciproque tendresse.

Sur le sentier, des bruits de pas grinçaient au loin indiquant l'approche de leurs amis. Jacques, en les entendant venir s'empressa de donner une longue et dernière caresse à son aimée qui la lui rendit avec amour.

Ils étaient heureux, divinement heureux. Une explication loyale avait opéré cette transformation en chassant loin d'eux les affres du doute, l'inquiétude et l'angoisse d'un amour silencieux, non avoué.

Ils se levèrent d'un commun accord pour aller à la rencontre de leurs amis.

Dans le bas, les heures de la nuit tintaient aux cloches de la ville, et montaient en notes claires, jusqu'à eux.

Jacques constata :

— Il est minuit !

Rolande s'effraya :

— Oh ! minuit déjà, et nous ne sommes pas encore rentrées, que vont dire les parents de Colette lorsqu'ils nous entendront revenir si tard ?

— Que veux-tu qu'ils disent ? lui répondit son amie survenant à cet instant. Henri leur a téléphoné, tu le sais, en les avertissant qu'il nous gardait à dîner. Mes parents comprennent la vie et font fi des vilains préjugés d'autrefois. Ils savent bien que nous n'abusor pas de la liberté qu'ils nous accordent et d'ailleurs ils ont toute confiance en nos compagnons, en mon fiancé, et se penchant à l'oreille lui souffla... comme au tien, pas vrai ?

Si l'obscurité n'avait caché son visage, l'espiègle Colette aurait vu rougir son amie qui se borna à répondre ne voulant rien trahir encore de son amour :

— Tu vas vite, trop vite, Colette ; donne-moi le temps de voir clair en mon cœur.

— Tu, ta, ta, que d'histoire vous faites, lui et toi, pour vous dire que vous vous aimez ! Tu m'as confessé ta sympathie pour Jacques, qui a fait de son côté des confidences à Henri. Qu'attendez-vous pour vous expliquer tous deux.

La voix des jeunes gens qui les avaient précédées près de la voiture les rappelant à eux, dispensa Rolande de fournir à sa curieuse amie les explications qu'elle lui demandait.

Tous quatre furent bientôt installés. Ce fut Henri qui, cette fois, prit le volant, de crainte que sa fiancée surprise par les embûches d'un sentier, en sous bois, n'eut de fâcheuses hésitations et ne commit quelque imprudente maladresse.

— Va doucement, lui cria Jacques, désireux de prolonger sa soirée auprès de Rolande, qu'il avait tendrement enlacée et qui avait abandonné sa tête sur son épaule.

En cours de route, le cœur joyeux, l'âme en délire, les deux jeunes gens à voix basse, décidèrent de partir à Bourg le surlendemain.

Ils voyageraient ensemble et le jour qui suivrait leur arrivée ils se rendraient à Saint-Georges afin d'y avoir l'entrevue, qu'ils espéraient décisive avec le malade.

Après avoir ainsi arrêté leur décision, ils se laissèrent gagner par le charme de la randonnée dans la nuit. Henri avait pris, pour rentrer, la grande Corniche aboutissant vers la place Sasserno et par les vieux quartiers de Nice, arriva au Paillon qu'il franchit sur le pont Barla, pour s'engager bientôt sur le boulevard Carabacel conduisant à Cimiez, où, après un tranquille retour, il stoppa devant la villa de Colette qui, sautant à terre, les invita.

— Vous allez entrer prendre un rafraîchissement avant de retourner chez vous ?

Jacques, qui avait passé la nuit précédente en voyage et qui était brisé par les émotions joyeuses de sa journée s'excusa.

— Oh ! mademoiselle, il est trop tard pour prolonger davantage cette soirée malgré tout le plaisir que j'aurai à rester en votre compagnie.

— Et en celle de Rolande ! ajouta la malicieuse jeune fille qui, acceptant aussitôt son excuse n'insista pas.

— Soit, allez vous co